

LES « GÉORISQUES » DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

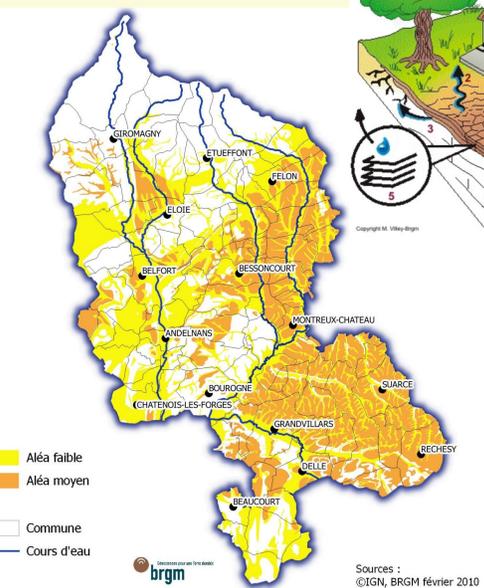
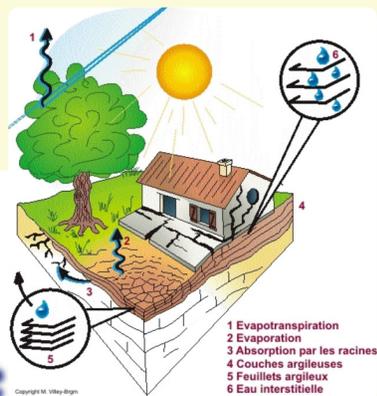
Les risques géologiques, appelés communément « géorisques », sont des conditions géologiques capables de causer des dommages, des pertes matérielles et des décès. Ils sont susceptibles d'endommager gravement les constructions et infrastructures urbaines. Dans le Territoire-de-Belfort, quatre « géorisques » sont répertoriés.

• Retrait gonflement des argiles

Un sol argileux change de volume selon son degré d'humidité. Lorsque la quantité d'eau augmente, il gonfle, et il se rétracte lorsque la quantité d'eau diminue.

Un inventaire national ainsi qu'une étude du BRGM en 2010 ont permis de cartographier et de caractériser l'aléa retrait gonflement dans le Territoire de Belfort. Les facteurs pris en compte pour identifier cet aléa sont les suivants :

- La nature du sol
- Le contexte hydrogéologique
- La géomorphologie
- La végétation

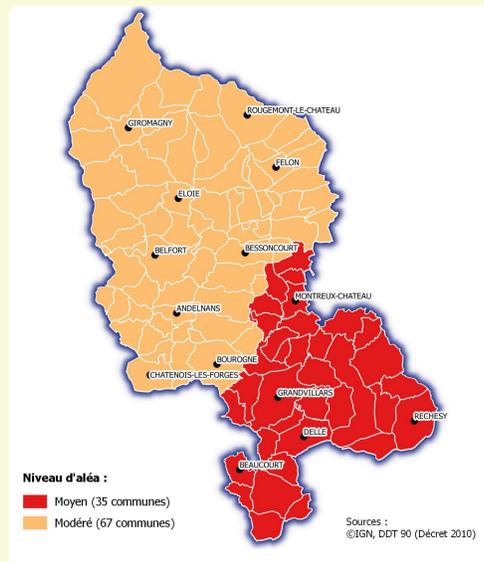


• Risque sismique

Deux décrets du 22 octobre 2010 relatifs aux nouvelles dénominations de zones sismiques et de catégories de bâtiments et au nouveau découpage géographique des 5 zones de sismicité ont permis de cartographier le risque sismique en France. Le Territoire de Belfort est concerné par deux zones de sismicité :

- * Zone de sismicité modérée (3)
- * Zone de sismicité moyenne (4)

Par ailleurs, un arrêté du 22 octobre 2010 édicte des règles de construction parasismique applicables à certains bâtiments. Il s'agit des bâtiments, équipements et installations pour lesquels les conséquences d'un séisme demeurent circonscrites à leurs occupants et à leur voisinage immédiat. Ces bâtiments sont répartis selon 4 classes d'importance conformément au décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010.

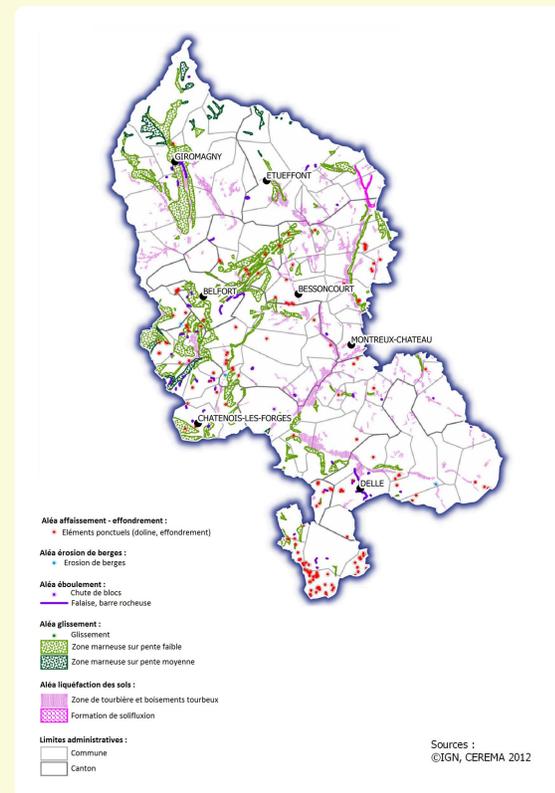


• Risque mouvement de terrain*

Les mouvements de terrain sont des déplacements plus ou moins brutaux du sol ou du sous-sol d'origines naturelle ou anthropique.

Un atlas des aléas mouvement de terrain a été réalisé à l'échelle du département par le CETE de Lyon en 2012.

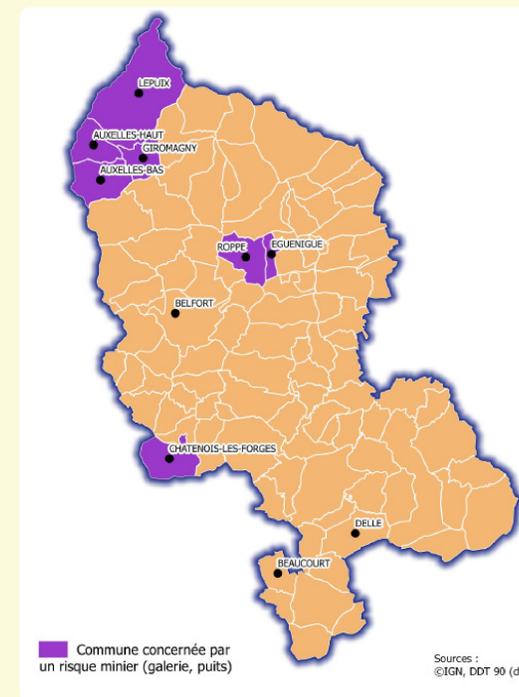
Cet atlas a permis d'identifier cinq types d'aléas mouvement de terrain dans le Territoire-de-Belfort, et de les cartographier.



• Risque minier

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer des pollutions résiduelles dans l'eau, l'air et les sols, des mouvements de terrain et affecter les bâtiments, la voirie, ainsi que les réseaux

Les puits et galeries creusés peuvent provoquer des effondrements et des remontées de nappe. Des études réalisées en 2012 ont permis de caractériser et d'identifier les zones à risque minier sur le Territoire de Belfort : 7 communes sont concernées par un risque considéré comme assez élevé pour bénéficier d'une étude approfondie.



* cf affiche risque mouvement de terrain dans le Territoire de Belfort